



ffgolf®
Fédération Française de Golf

Comité Départemental de Golf de Vendée

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Mercredi 6 mars 2024

Participants : Christine BUCHOU, Jean BUCHOU, Bernadette BURGAUD, Jean Pierre CALAIS, Yves CAUET, Elisabeth CLAISSE, Jacques CLAISSE, Thomas DAVID, Bruno DESPAGNET, Christian GRANDPIERRE, Caroline GRATTON, Pierre Charles GUILLERME, Loïc LORILLOT, Michel MORILLEAU, Richard PETIT, Yann RAISON, Christophe SUSSET

Excusés : Jean Damien BUREAU, François Hugues CIRIER, Lionel COUTURIER, Xavier DERIEPPE, François GARCON, Fabienne GUERIN, Laurent GUILLOU, Alain VALLET

Ordre du jour : Vote des nouveaux statuts proposés par la FFGolf

Le quorum étant atteint, le Président Christian Grandpierre déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'objet de cette Assemblée Générale Extraordinaire est l'approbation ou non des nouveaux statuts et des règlements intérieurs des Comités Départementaux à la demande de la FFG. Ces nouveaux statuts concernent essentiellement les élections 2024.

Christian explique les principaux changements de cette réforme statutaire, la représentativité des présidents d'AS et des gestionnaires de golf ainsi que la prise en compte de tous les licenciés et pas seulement de ceux adhérents dans une AS.

Pour la représentativité des femmes, le choix du CD85 est une représentativité en fonction du pourcentage de licenciées et non de la parité totale.

Le vote : Les modifications de statuts sont adoptées à l'unanimité des présents ou représentés

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 18H45